



Réf. Farde e-Assemblées : 2418966

N° OJ : 5

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/09/2021

Objet : Asbl "NOVART".- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "NOVART" demande un subside de 10.000,00 EUR pour la "Fiesta Latina" qui se tiendra du 3 au 5 septembre au Bois de la Cambre;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 10.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl "NOVART".

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021.

Annexes :